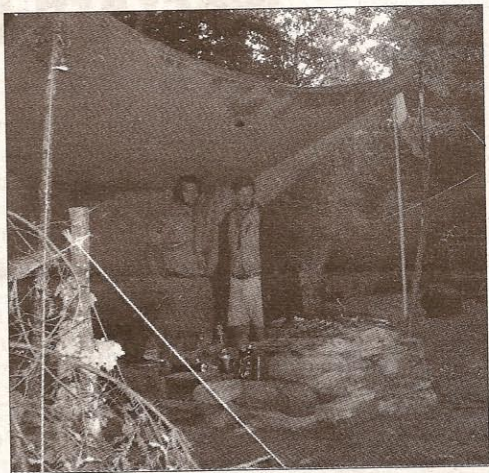


Les scouts au château

Les bannières du scoutisme flottent devant le château. En effet, une trentaine d'enfants scouts à partir de 12 ans, encadrés par 5 adultes, sont dans nos campagnes et se sont installés dans le magnifique parc du château. Leur rencontre suscite pour beaucoup d'entre nous des souvenirs heureux de notre enfance. D'autres jeunes ont repris le flambeau et perpétuent la mission du Scoutisme Unitaire de France et sont restés fidèles à ses principes. Le premier sens de leurs démarches a pour objectif d'extraire ces jeunes pour quelques temps du confort moderne et à les sensibiliser à la nature, à acquérir une capacité d'autonomie et à faire preuve d'ingéniosité. On reste étonné devant leurs réalisations : coins cuisine, salle à manger, tentes sur pilotis, accessoires divers, fabriqués avec les matériaux environnants et naturels. Le deuxième, c'est l'apprentissage à vivre avec les autres, les comprendre et les respecter. Le service ou la disponibilité, troisième principe moral, est reconnu par les populations et correspond à l'image qu'elles se font du scoutisme, autant que le quatrième, le caractère aventureux grâce aux jeux développant aptitudes physiques et facultés mentales. Enfin, ces jeunes, baptisés ou en démarche de baptême, complètent leur développement personnel par une recherche spirituelle. Quotidiennement, souvent avec l'aide d'un aumônier, messes et prières ponctuent le rythme de vie de ces Scouts guidés par l'amour de Dieu. La Maîtrise de ce groupe, des étudiants de grandes écoles d'ingénieur ou de hautes études commerciales, bénévoles, titulaires d'un brevet agrée par l'état, comparable au BAF, encadrent les enfants dans leurs séjours et les conseillent dans leurs dé-



marches. Un programme d'activités est savamment établi par ces responsables : explorations de la région, sorties par groupes de huit ou de deux, jeux, discussions et chants autour du feu de camp, concours de cuisine. Leur responsabilité d'encadrement s'étend aussi à aider les enfants à prendre des engagements moraux et à les féliciter devant tous lorsqu'ils ont franchi des étapes dans leur progression. Quand cet article sera paru, les scouts auront quitté, après après vingt trois jours, notre territoire. Le parc aura retrouvé sa quiétude et son silence; les enfants, la tête pleine de souvenirs de leurs séjours et de leurs aventures, auront retrouvé leurs familles; les adultes se consacreront à leurs habituelles occupations et à leurs études, en attendant une nouvelle mission pour que perdure l'élan du scoutisme.

C.Marchis